

CONDITIONS GÉNÉRALES DE LOCATION & CONSIGNES DE SÉCURITÉ

1. Engagement, Réservation & Livraison

- **Modalité d'accord** : La réservation devient définitive dès confirmation par e-mail ou message (WhatsApp/SMS). En répondant « Lu et approuvé » ou « OK pour accord » au message de confirmation, le client reconnaît avoir pris connaissance et accepté l'intégralité des présentes Conditions Générales.
- **Service inclus** : Sauf mention contraire, nos tarifs incluent la livraison, le montage professionnel sécurisé, le démontage et la reprise du matériel par nos soins.
- **Tolérance d'horaire (Trafic)** : En raison des conditions de circulation parfois denses dans la région de Genève, une tolérance de 15 minutes sur l'horaire de livraison et de reprise est à prévoir.

2. Terrain & Installation Électrique (Responsabilité du Client)

- **Emplacement** : Le client doit mettre à disposition un terrain plat, propre et dégagé (exempt de pierres, branches, objets tranchants, déjections animales ou débris). Les dimensions du terrain doivent être supérieures à celles de la structure réservée.
- **Alimentation électrique** : Le client doit fournir une prise électrique standard sécurisée (220V / 16A) avec mise à la terre, située à moins de 50 mètres de la structure.
- **Exclusion de responsabilité électrique** : GeneveFolie n'est en aucun cas responsable du réseau électrique du client (disjoncteur qui saute, coupure de courant, puissance insuffisante ou installation vétuste/non conforme). La vérification de la capacité électrique du lieu incombe entièrement au client. Nos techniciens ne sont pas électriciens et ne pourront intervenir sur l'installation du site.

3. Consignes de Sécurité Strictes

- **Âge & Capacité** : L'accès aux structures est réservé **exclusivement aux enfants** (âges recommandés selon la taille de la structure, généralement de 2 à 12 ans). Il est strictly interdit de surcharger la structure.
- **Surveillance obligatoire** : La structure doit être **sous la surveillance constante et active d'un adulte responsable**. La structure ne doit sous aucun prétexte être laissée sans surveillance.
- **Interdictions dans la structure** : Chaussures, lunettes, bijoux, nourriture, boissons, chewing-gums, jouets rigides ou objets pointus/tranchants sont **strictly interdits** à l'intérieur.

4. Utilisation d'Eau & Sécheresse du Matériel

- **Interdiction d'eau directe** : Nos structures gonflables ne sont **absolument pas des jeux d'eau**. Il est strictement interdit d'y installer un tuyau d'arrosage, un arrosage automatique ou de verser de l'eau directement dans ou sur le château.
- **Forte chaleur** : En cas de forte chaleur, il est uniquement toléré qu'un adulte rafraîchisse les enfants (brumisateurs ou léger mouillage) **avant** leur entrée dans la structure.
- **Restitution du matériel** : Le matériel est livré propre et sec. Le client s'engage à le restituer dans le même état de propreté et de sécheresse.
- **Frais de séchage / nettoyage** : Si la structure est rendue trempée ou excessivement souillée en raison du non-respect de cette consigne, des frais de séchage et de nettoyage approfondi (forfait de 100.- CHF) seront facturés au client.

5. Météo & Intempéries (Pluie & Vent)

- **Procédure d'urgence** : En cas de pluie, de vent fort ou de rafales pendant l'événement, la structure doit être **immédiatement évacuée, débranchée, dégonflée et recouverte** avec la bâche fournie afin de protéger le matériel et la soufflerie.
- **Annulation Météo** : En cas de météo défavorable annoncée avant le départ de notre équipe de livraison, une solution d'annulation ou de report sans frais pourra être convenue d'un commun accord.

6. Assurance & Responsabilités

- **Couverture GeneveFolie** : GeneveFolie (N° IDE : CHE-462.819.614) dispose d'une Assurance Responsabilité Civile Professionnelle (RC Pro) couvrant les dommages causés par un éventuel vice du matériel fourni ou un défaut d'installation réalisé par nos soins.
- **Responsabilité du Client** : Le client est seul responsable des dommages corporels ou matériels résultant d'un manque de surveillance, d'une utilisation non conforme, d'un problème électrique propre à son lieu ou du non-respect des consignes de sécurité listées ci-dessus.

7. Facturation & Dégradations

- **Modalités** : Le paiement s'effectue selon les conditions convenues lors de la réservation (Cash le jour J, Twint ou sur facture à terme pour les entreprises et institutions).
- **Dégradations** : Toute détérioration volontaire ou dégât matériel causé par le non-respect des règles donnera lieu à une facturation des frais de réparation ou de remise en état à la charge du client.

Contact & Assistance Client

Pour toute question, demande de précision ou assistance avant ou pendant votre événement :

Contact : Ana Carvalho | **Téléphone** : 079 294 56 49 | **Entreprise** : GeneveFolie